



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-106045>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-106045**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Antin Résidences (75)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE RELATIF A LA REALISATION DE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS REGLEMENTAIRES SUR LE PATRIMOINE D'ANTIN RESIDENCES ET CPH ARCADE-VYV

Description : L'exécution de diverses missions de diagnostics immobiliers et de repérage amiante et plomb au sein du patrimoine immobilier locatif géré par Antin Résidences en son nom propre, et au nom et pour le compte de CPH ARCADE-VYV et des commerces gérés par la Direction de l'Habitat Spécifique (DHS).

Identifiant de la procédure : 78378154-7da7-49ee-9f02-60e125bd2cca

Identifiant interne : 2024_ENT_011

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71335000 Études techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71620000 Services d'analyses

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : La liste des résidences de l'ensemble du Parc d'ANTIN RESIDENCES et de CPH Arcade-VYV est donnée en annexe dans les documents de la consultation. Ces données n'ont qu'un caractère indicatif. Les lots 1 et 2 de la présente consultation sont passés sous la forme d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande au sens de l'article R.2162-2 du code de la commande publique. En application de l'article R. 2162-4-2° du code de la commande publique, l'accord-cadre est conclu dans les conditions suivantes : - Sans montant minimal pour chacun des lots ; Avec un montant maximum de 600 000 EUR HT pour le lot 1 et de 525 000EUR HT pour le lot 2 sur toute la durée du marché (reconductions éventuelles comprises). Concernant le lot 3, il est passé sous la forme d'un marché dit composite. Il comprend une partie à prix global et forfaitaire et une partie à prix unitaires. La partie à prix unitaires est un accord-cadre mono attributaire à bons de commande sans montant minimum mais avec un montant maximum de 2 000 000 EUR HT sur toute la durée du marché (reconductions éventuelles comprises) conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-6 et les articles R.2162-13 et R.2162-14 du Code la commande publique. En application de l'article R2113-1 du Code de la Commande Publique, Un titulaire pourra soumissionner à tous les lots mais il ne peut être attributaire que d'un lot au maximum sous réserve d'offres recevables suffisantes. Si le soumissionnaire est mieux disant dans plusieurs lots, il se verra attribuer le lot avec le montant maximum le plus important. Cependant, dans le cas où il n'y a pas suffisamment d'offres, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de déroger aux règles de limitation d'attribution des lots. Le marché n'est pas scindé en tranches. La présente consultation ne comporte aucune variante obligatoire, aucune variante libre n'est autorisée et elle ne ne comporte pas de PSE. Les visites ne sont pas autorisées dans le cadre de ce marché

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 3,125,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 3

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 1

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Païement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Païement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Diagnostics immobiliers dans le cadre de la vente à l'unité et en bloc du patrimoine

Description : Diagnostics immobiliers dans le cadre de la vente à l'unité et en bloc du patrimoine

Identifiant interne : 2024_ENT_011_Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71335000 Études techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71620000 Services d'analyses

Options :

Description des options : Chaque lot est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter du 1er janvier 2025 ou de sa notification au titulaire dans le cas où celle-ci interviendrait à une date postérieure au 1er janvier 2025. Dans le cas où le marché est notifié à une date postérieure au 1er janvier 2025, la première période sera comptée à partir de la date de notification pour se terminer au 31 décembre 2025. Le marché est reconductible pour une période de 12 mois deux fois maximum par tacite reconduction à partir du 1er janvier 2026 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2027, soit pour une durée de trente-six (36) mois maximum. L'acheteur pourra ne pas reconduire le marché à l'issue de chaque période sous réserve de respecter un préavis de deux (2) mois avant la fin de celle-ci sans que le titulaire ne puisse prétendre à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : La liste des résidences de l'ensemble du Parc d'ANTIN RESIDENCES et de CPH Arcade-VYV est donnée en annexe dans les documents de la consultation. Ces données n'ont qu'un caractère indicatif.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 600,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Se référer au règlement de consultation Dans le cadre du présent marché, l'acheteur accorde une attention particulière au chiffre d'affaires du candidat : ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre d'affaires annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 1 000 000 € TTC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Se référer au règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se référer au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Se référer au règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

Canal de communication ad hoc :

URL : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours

est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Antin Résidences (75)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Antin Résidences (75)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Antin Résidences (75)

Organisation qui traite les offres : Antin Résidences (75)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Diagnostics immobiliers dans le cadre de la relocation

Description : Diagnostics immobiliers dans le cadre de la relocation

Identifiant interne : 2024_ENT_011_Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71335000 Études techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71620000 Services d'analyses

Options :

Description des options : Chaque lot est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter du 1er janvier 2025 ou de sa notification au titulaire dans le cas où celle -ci interviendrait à une date postérieure au 1er janvier 2025. Dans le cas où le marché est notifié à une date postérieure au 1er janvier 2025, la première période sera comptée à partir de la date de notification pour se terminer au 31 décembre 2025. Le marché est reconductible pour une période de 12 mois deux fois

maximum par tacite reconduction à partir du 1er janvier 2026 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2027, soit pour une durée de trente-six (36) mois maximum. L'acheteur pourra ne pas reconduire le marché à l'issue de chaque période sous réserve de respecter un préavis de deux (2) mois avant la fin de celle-ci sans que le titulaire ne puisse prétendre à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : La liste des résidences de l'ensemble du Parc d'ANTIN RESIDENCES et de CPH Arcade-VYV est donnée en annexe dans les documents de la consultation. Ces données n'ont qu'un caractère indicatif.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 525,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Se référer au règlement de consultation Dans le cadre du présent marché, l'acheteur accorde une attention particulière au chiffre d'affaires du candidat : ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre d'affaires annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 1 000 000 € TTC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Se référer au règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se référer au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Se référer au règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Antin Résidences (75)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Antin Résidences (75)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Antin Résidences (75)

Organisation qui traite les offres : Antin Résidences (75)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Diagnostics immobiliers avant travaux et diagnostics forfaitaires

Description : Diagnostics immobiliers avant travaux et diagnostics forfaitaires

Identifiant interne : 2024_ENT_011_Lot 3

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71335000 Études techniques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71620000 Services d'analyses

Options :

Description des options : Chaque lot est conclu pour une période ferme de 12 mois à compter du 1er janvier 2025 ou de sa notification au titulaire dans le cas où celle-ci interviendrait à une date postérieure au 1er janvier 2025. Dans le cas où le marché est notifié à une date postérieure au 1er janvier 2025, la première période sera comptée à partir de la date de notification pour se terminer au 31 décembre 2025. Le marché est reconductible pour une période de 12 mois deux fois maximum par tacite reconduction à partir du 1er janvier 2026 et prendra fin au plus tard le 31 décembre 2027, soit pour une durée de trente-six (36) mois maximum. L'acheteur pourra ne pas reconduire le marché à l'issue de chaque période sous réserve de respecter un préavis de deux (2) mois avant la fin de celle-ci sans que le titulaire ne puisse prétendre à aucune indemnité.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : La liste des résidences de l'ensemble du Parc d'ANTIN RESIDENCES et de CPH Arcade-VYV est donnée en annexe dans les documents de la consultation. Ces données n'ont qu'un caractère indicatif.

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Se référer au règlement de consultation Dans le cadre du présent marché, l'acheteur accorde une attention particulière au chiffre d'affaires du candidat : ne sont pas admises les candidatures des candidats dont le chiffre d'affaires annuel global moyen sur les trois derniers exercices disponibles communiqués est strictement inférieur à 1 000 000 € TTC

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Se référer au règlement de consultation

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Se référer au règlement de consultation

Critère :

Type : Qualité

Description : Se référer au règlement de consultation

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-securises.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 21/10/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution.

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Antin Résidences (75)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Antin Résidences (75)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal judiciaire de PARIS

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Antin Résidences (75)

Organisation qui traite les offres : Antin Résidences (75)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Antin Résidences (75)

Numéro d'enregistrement : 31551880300046

Adresse postale : 59 rue de Provence

Ville : Paris

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : celine.gibert@antin-residences.fr

Téléphone : +33 149952992

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal judiciaire de PARIS

Numéro d'enregistrement : 17750111101763

Ville : Paris

Code postal : 75017

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : tj-paris@justice.fr

Téléphone : +33 144325151

Adresse internet : <https://www.tribunal-de-paris.justice.fr/75>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 08ac3a49-12db-4249-9e5e-f8a82b3f668e - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 18/09/2024 à 14:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2024